

Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration (CIMM)

Le 27 février 2019
15h30 à 17h30
Room 125-B, West Block
Présenté par vidéoconférence

La perspective de Manufacturiers et Exportateurs du Québec sur l'offre et de la demande de main-d'œuvre au Québec dans le cadre de la migration volontaire dans le cadre de l'étude

«Enjeux et possibilités liés à la migration pour le Canada au 21^e siècle»

Véronique Proulx
Présidente-directrice générale
Manufacturiers & Exportateurs du Québec
veronique.proulx@meq.ca

OBJET DE NOTRE MÉMOIRE

Le Comité étudie les niveaux de migration forcée et volontaire à travers le monde, en commençant par les causes sous-jacentes, dans le but de recommander au gouvernement canadien une réponse appropriée.

Le Comité nous a indiqué qu'il souhaitait connaître **notre perspective sur l'offre et de la demande de main-d'œuvre dans le cadre de la migration volontaire**. Nous nous exprimerons uniquement sur ce point.

Nous nous exprimerons uniquement sur l'immigration économique.

Notre mémoire portera uniquement sur la situation de la main d'œuvre et l'immigration au Québec.

Nos commentaires ne visent que le Québec.¹

¹ Pour tout commentaire relativement à la main d'œuvre dans les autres provinces, ou au Canada en général, veuillez contacter : Canadian Manufacturers and Exporters, Dennis Darby, President and CEO, Tel : 905-672-3466

LES EXCLUSIONS DE NOTRE MÉMOIRE

Nos commentaires ne viseront pas la division des responsabilités entre le Québec et le Canada. Nous recommandons simplement aux deux gouvernements de prendre les mesures nécessaires pour clarifier toute zone grise, le cas échéant, et surtout de s'entendre pour faciliter le processus pour recruter les employés.

PRINCIPALES DONNÉES SUR LE SECTEUR MANUFACTURIER QUÉBÉCOIS²

- Le Québec compte 23,238 entreprises manufacturières.
- Les entreprises manufacturières embauchent 492,500 employés.
- 1,000 de ces entreprises emploient plus de 100 personnes.
- Ces 1,000 entreprises à elles seules emploient près de 50% de la main d'œuvre manufacturière québécoise.
- Ces 1,000 entreprises sont presque toutes exportatrices.
- Le secteur manufacturier représente 89% des exportations du Québec.
- Les États-Unis sont notre plus important marché d'exportation.
- Les principaux produits exportés aux États-Unis sont l'aluminium, les produits aérospatiaux et d'aéronautique, ainsi que les cuivres et alliages.
- La transition numérique (l'automatisation, le virage numérique, le passage au 4.0) n'a pas encore pris place dans toutes les entreprises; c'est un processus en cours, sujet aux subventions et à la facilité de mise en place des mesures.

QUELS SONT LES BESOINS EN MAIN D'ŒUVRE DANS LE SECTEUR MANUFACTURIER QUÉBÉCOIS?

Le Québec est la province qui a connu la plus forte augmentation annuelle du nombre de postes vacants au troisième trimestre de 2018, pour atteindre 118,520 postes. Cette tendance se manifeste par l'allongement du temps requis pour combler les postes vacants. Le nombre de postes vacants de longue durée (90 jours et plus) a ainsi bondi de 10,955 à 17,070 (+59%) entre les troisièmes trimestres de 2017 et de 2018.³

Un recours accru à la main d'œuvre immigrante est l'une des solutions et le Programme de travailleurs étrangers temporaires est un levier incontournable.

Le Québec comptait 18,000 postes vacants dans le secteur manufacturier au 3^e trimestre 2018.⁴

La pénurie de main-d'œuvre devient un frein à la croissance économique du Québec, et est certainement un facteur qui nuit à la compétitivité du secteur manufacturier.

² Statistiques Canada, 2017

³ Commission des partenaires du marché du travail du Québec, janvier 2019.

⁴ Statistique Canada : Enquête sur les postes vacants et les salaires, 2018.

CINQ MOYENS DE PALLIER À LA PÉNURIE DE MAIN D'OEUVRE

Pour combler les postes dans le secteur manufacturier, cinq pistes se dégagent :

1. **Les femmes** : nous avons mis en place avec notre siège social canadien (*Canadian Manufacturers and Exporters*), le programme *Women in Manufacturing*, et avec notre partenaire québécois (Centre de recherches industrielles du Québec), le programme Femmes 4.0. L'objectif d'ici 5 ans est d'augmenter le taux de femmes dans le secteur de 28 % à 35%, afin de notamment pallier la pénurie de main-d'œuvre.
2. **Les jeunes actuellement aux études** : l'industrie ne cesse de mettre en place des publicités et programmes pour les attirer. D'ici 2026, la Commission des partenaires du marché du travail du Québec s'attend à ce qu'ils comblient à 22% des postes vacants au Québec. Il y a lieu de mieux leur faire connaître les opportunités de carrière dans le secteur manufacturiers.
3. **L'automatisation et la robotisation** : une étude de l'Institut du Québec et de HEC Montréal⁵ démontre que la robotisation diminuera les pressions liées au manque de main d'œuvre. Cependant, le rythme d'adoption de ces technologies demeure lent relativement aux besoins.
4. **L'immigration** : il est désormais acquis que les personnes immigrantes qui s'établiront au Québec au cours des prochaines années répondront grandement à la pénurie. Pour y parvenir, le recours au programme des travailleurs étrangers sera nécessaire. D'ici 2026, la Commission des partenaires du marché du travail du Québec s'attend à ce qu'ils comblient à 22% des postes vacants au Québec.
5. **La régionalisation de l'immigration** : Le taux de chômage des immigrants arrivés depuis moins de 5 ans est toujours 2 fois plus élevé que le taux de la population native. Et le taux de chômage à Montréal est plus élevé qu'en région. Le Québec doit mieux faire connaître ses régions et surtout les opportunités d'emploi qui attend les nouveaux arrivants.

Nous en sommes convaincus : il est clair et sans équivoque que l'immigration économique est la solution la plus prisée pour répondre à la pénurie de main d'œuvre au Québec. Nous proposons toutefois plusieurs améliorations au programme d'immigration permanent et au programme des travailleurs temporaires étrangers (PTET) afin de permettre de :

- mieux arrimer les immigrants sélectionnés avec les besoins du marché du travail;
- faciliter le processus pour les immigrants et les employeurs;
- accélérer les délais de traitement;
- favoriser la régionalisation de l'immigration.

⁵ Institut du Québec, Automatisation, nouveaux modèles d'affaires et emploi. Note de recherche, janvier 2018

L'IMMIGRATION TEMPORAIRE VERSUS L'IMMIGRATION PERMANENTE

L'IMMIGRATION TEMPORAIRE

Sur les 18,000 postes vacants actuellement dans le secteur manufacturier québécois, 60% requiert un niveau de secondaire 5 et moins. Ce sont souvent des postes qui entrent dans la catégorie « bas salaire », soit moins de 21 \$ /heure.

Pour répondre à ce besoin, il va de soi pour Manufacturiers et Exportateurs du Québec qu'il faut rapidement trouver des manières de faciliter l'immigration temporaire, via le Programme des travailleurs temporaires étrangers (PTET). Ce programme demeure le meilleur outil pour pallier à la pénurie de main d'œuvre à court terme, au minimum pour les cinq prochaines années.

Les entreprises qui souhaitent utiliser ce programme sont celles qui sont affectées par la pénurie de main-d'œuvre pour diverses catégories de postes, qui ont des besoins saisonniers ou des besoins temporaires en lien avec l'obtention de gros contrats ou commandes.

Les entreprises qui souhaitent utiliser le PTET rencontrent de nombreux freins et irritants, nous les aborderons à la prochaine section.

L'IMMIGRATION PERMANENTE

L'immigration permanente, qui est de compétence provinciale et fédérale, est le bon levier pour répondre aux besoins de secteur manufacturier à long terme.

À terme, l'intégration des nouvelles technologies dans le secteur manufacturier devrait permettre de réduire la pression causée par le manque de main-d'œuvre, et les types de compétences recherchées seront différents de celles des travailleurs recherchés par le PTET. En effet, les emplois de demain seront certes techniques (diplôme collégial ou professionnel), mais les manufacturiers rechercheront aussi et surtout des gens qui sont polyvalents, qui ont la capacité d'apprendre et de se former tout au long de leur carrière.

AMÉLIORATIONS DEMANDÉES AU PROGRAMME DES TRAVAILLEURS TEMPORAIRES ÉTRANGERS (PTET)

Pour recruter de la main d'œuvre rapidement ou de manière saisonnière, le programme des travailleurs temporaires n'est présentement pas adapté aux besoins des entreprises manufacturières. Une révision en profondeur de ses objectifs est requise afin qu'il devienne un levier de recrutement de main d'œuvre efficient.

Voici les principales barrières et solutions proposées :

- 1- Éliminer le seuil maximal de 10 % de travailleurs bas salaire par usine. Dans certaines entreprises, et plus particulièrement certaines régions, les entreprises peuvent avoir facilement 15 % à 20 % de postes à bas salaire non comblés.
- 2- Ajuster le mécanisme d'Études d'impact sur le marché du travail (EIMT). Dans un contexte de rareté de main-d'œuvre la question de la pertinence de l'EIMT peut être légitimement posée. Celle-ci, en plus d'être bien souvent une formalité administrative (particulièrement dans le cas

des professions ayant été identifiées comme étant en déficit ou à prioriser), rallonge les délais de traitement des PTET.

- 3- Prolonger les visas pour les travailleurs bas salaires : présentement les visas sont d'une durée maximale d'un an. Nous demandons à ce qu'ils soient d'une durée de 24 mois, au même titre que les autres catégories de PTET. Non seulement les employeurs doivent recommencer les démarches, incluant l'analyse de l'EIMT à chaque année, mais ils courent également le risque de perdre ces employés qu'ils ont formés et francisés à un certain niveau.
- 4- Accélérer les délais de traitement : actuellement, les délais varient de 6 mois à 18 mois. Pour une entreprise qui a des besoins saisonniers, par exemple, et qui reçoit ses commandes 2 à 3 mois d'avance, il devient difficile voir impensable d'avoir accès aux travailleurs via le PTET dans les délais souhaités.

Par ailleurs, afin de résoudre les pressions sur les entreprises, l'immigration temporaire devrait pouvoir se transformer en immigration permanente pour les travailleurs éligibles et intéressés. A cet égard, à nouveau un traitement rapide des dossiers est souhaité.

EN CONCLUSION

En conclusion, l'immigration est la voie la plus pertinente pour pallier la pénurie de main-d'œuvre et contribuer à la croissance économique du Québec et à celle de nos membres.

Pour ce faire, l'immigration permanente et le PTET doivent être adaptés afin de permettre de :

- mieux arrimer les immigrants sélectionnés avec les besoins du marché du travail;
- faciliter le processus pour les immigrants et les employeurs;
- accélérer les délais de traitement;
- favoriser la régionalisation de l'immigration.

À PROPOS DE MANUFACTURIERS & EXPORTATEURS DU QUÉBEC (MEQ)

Manufacturiers et Exportateurs du Québec (MEQ) est une association dont la mission est d'améliorer l'environnement d'affaires et d'aider les entreprises manufacturières et exportatrices à être plus compétitives sur les marchés locaux et internationaux. MEQ est une division de Manufacturiers et Exportateurs du Canada (MEC), la plus importante association commerciale et industrielle au pays fondée en 1871.

Il est possible d'obtenir plus d'informations sur MEQ au MEQ.CA

Le 27 février 2019

ANNEXE 1 : CAS D'ENTREPRISES : PRÉVISIONS D'EMBAUCHE DE TRAVAILLEURS ÉTRANGERS ET ENJEUX

Les entreprises proviennent de six régions administratives différentes. Elles emploient de 150 à 800 personnes chacune. Elles ont demandé que leurs données demeurent confidentielles.

Les données ont été recueillies entre le 18 et le 25 février 2019.

PRÉVISIONS D'EMBAUCHE DE TRAVAILLEURS ÉTRANGERS	ENJEU PTET	SOUHAIT
<ul style="list-style-type: none"> S'apprêtent à recruter des travailleurs colombiens dans le domaine de la soudure sur des PTET de 24 mois 	<ul style="list-style-type: none"> Les délais de traitement sont trop longs et mettent à risque les activités de production planifiées à moyen terme. 	<ul style="list-style-type: none"> Conversion des statuts de temporaire à permanent Réduction des délais de traitement
<ul style="list-style-type: none"> S'apprêtent à accueillir 4 travailleurs colombiens 	<ul style="list-style-type: none"> Délais de traitement qui peuvent dépasser 12 mois 	<ul style="list-style-type: none"> Conversion des statuts de temporaire à permanent Réduction des délais de traitement
<ul style="list-style-type: none"> Recevra prochainement 16 soudeurs mexicains PTET pour 24 mois 	<ul style="list-style-type: none"> N/D 	<ul style="list-style-type: none"> Conversion des statuts de temporaire à permanent Réduction des délais de traitement
<ul style="list-style-type: none"> Recevra au total 60 soudeurs originaires de Colombie entre 2019 et 2020 	<ul style="list-style-type: none"> Délais et complexité administrative avec l'EIMT 	<ul style="list-style-type: none"> Conversion des statuts de temporaire à permanent Réduction des délais de traitement
<ul style="list-style-type: none"> Devait embaucher 250 employés en 2017-2018 	<ul style="list-style-type: none"> Saisonnalité de la production et délais de traitement de PTET incompatibles Perte de contrats à cause de l'arrivée tardive des travailleurs 	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer les priorités de traitement pour les entreprises saisonnières

<ul style="list-style-type: none"> • Devait embaucher des employés déjà formés et travaillant dans une de leurs installations en Amérique du sud. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'entreprise a obtenu une lettre d'intention l'amenant à avoir besoin de plusieurs travailleurs pour plus d'un an. • L'analyse de l'EIMT et l'ensemble du processus a fait en sorte qu'elle n'a pu confirmer l'embauche aux employés; elle a perdu ce bassin de travailleurs formés et qualifiés pour le travail 	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire les délais de traitement • Enlever la limite de 10 % • Mettre à jour le mécanisme de l'EIMT
--	---	---

ANNEXE 2 : MESURES POUR FAVORISER LA CROISSANCE DU SECTEUR MANUFACTURIER QUÉBÉCOIS

Nous nous permettons de souligner au comité que pour favoriser la croissance du secteur manufacturier québécois, il est recommandé de s'attarder en 2019 aux défis suivants en sus de la main d'œuvre.

- Rehausser les crédits d'impôts à la R-D, pour l'investissement et pour les dépenses relatives à l'industrie 4.0
- Mettre en place un programme de subvention afin d'accélérer le virage 4.0
- Maintenir les programmes de diversification des exportations
- Offrir des mesures structurantes visant la diversification des marchés.

Il est possible d'en apprendre plus sur ces mesures en consultant le site internet de Manufacturiers et Exportateurs du Québec, MEQ.CA